

Congrès Grenoble - 2016

THEME 1

1.1. Le second degré doit être construit, de manière ambitieuse, suivant un axe de diversification progressive allant du collège pour tous au lycée diversifié par ses trois voies et ses séries permettant l'acquisition d'une culture commune générale, technologique et professionnelle. L'offre de formation doit être la plus large possible dans le lycée de proximité. Les différentes voies de formation permettent des approches diversifiées ; les disciplines scolaires doivent rester au cœur de nos métiers et les enseignants, concepteurs de leur métier, doivent être à l'origine de la diversification de leurs démarches et de leurs pratiques pédagogiques. Là sont les marqueurs de la professionnalité des enseignants, validée par leurs spécialités de recrutement.

3.1....

- une amélioration des conditions de travail et d'étude avec la diminution des effectifs par classe (un maximum de 24 élèves par classe, 20 en éducation prioritaire) et des dédoublements cadrés nationalement. Cette amélioration des conditions d'enseignement doit permettre de travailler en petits groupes et donc de diversifier les pratiques et les situations pédagogiques dans toutes les disciplines pour que tous les élèves puissent en construire le sens ;...

... Le SNES-FSU se donne des mandats d'études concernant les options et la possibilité d'une diversification qui n'amputent pas les enseignements obligatoires du tronc commun (collège, lycées, éducation prioritaire) et concernant des propositions de construction de grilles horaires nationales.

3.7. Il faut poursuivre la diversification de l'offre avec le déploiement des CPGE technologiques. ...

6.4. L'objectif de démocratisation suppose une même ambition pour tous les élèves. Pour le SNES-FSU il est nécessaire de diversifier les situations d'apprentissage, les pratiques pédagogiques, en fonction du contexte de chaque classe ou groupe en valorisant les réussites, en s'appuyant sur le collectif, et notamment sur la coopération entre élèves afin que chacun puisse s'insérer dans un parcours de réussite visant à la réalisation d'objectifs communs et ambitieux....

10.5 La construction d'établissements nouveaux doit prendre en charge ces paramètres. Elle doit être pensée dans le cadre d'un rétablissement de la carte scolaire qui permette une diversification des recrutements et une mixité plus importante. Les projets de construction pourraient envisager le format cité scolaire comprenant collège et lycée polyvalent ce qui contribuerait à assurer continuité du second degré et diversification de l'offre de formation.

12.4....Il rappelle sa demande d'un groupe de travail ministériel sur les langues vivantes : horaires, programmes, carte et diversification qu'il faut préserver et étendre, évaluation, conditions d'enseignement, prescriptions pédagogiques. Par ailleurs, le SNES-FSU rappelle son opposition aux certifications dispensées par des officines privées...

...Il défend la nécessité d'une diversification de l'offre de LVER, notamment de celles à faible diffusion.

Congrès Marseille - 2014

THEME 1

0.2...

Le pré-apprentissage et l'apprentissage ne doivent pas être le recours face à la difficulté scolaire ou au décrochage. Ils ne doivent pas dédouaner l'Éducation nationale de son objectif d'une réussite pour tous les jeunes, s'appuyant sur la diversification progressive des parcours.

La diversification : un outil pour construire la culture commune

2.0 Le SNES-FSU se situe dans une perspective de démocratisation allant de pair avec une scolarité obligatoire portée à 18 ans, sous des formes diversifiées, avec l'objectif de l'élévation générale du niveau de qualification de la population, construite sur l'acquisition par tous d'une culture commune vivante et en prise avec les évolutions du monde.

2.1 ... La diversification s'appuie sur les éléments incontournables de la culture commune conçus dans chaque discipline comme des passages obligés pouvant être abordés à des moments différents de la scolarité. Ces incontournables peuvent se retrouver dans des objets d'études communs inscrits dans les programmes disciplinaires.

2.2 La diversification procède d'une égale exigence pour tous, elle ne hiérarchise pas des filières ni des formations mais s'appuie sur les points forts et les appétences construits par les élèves au cours de leur scolarité. Elle se construit progressivement. Au collège et au lycée, il s'agit de mettre en œuvre, au sein de la classe, des pratiques pédagogiques différentes. Au lycée, la diversification passe aussi par l'existence de trois voies, professionnelle, technologique, générale, menant au baccalauréat. Nos mandats sur le collège pour tous et sur la structuration du lycée en voies et en séries restent valides.

2.3 Dans le cadre du collège pour tous, la diversification tient principalement à la diversité des pratiques pédagogiques, qui est une des conditions de la réussite des élèves, notamment la poursuite des études au lycée. Ces pratiques demandent de la formation, du temps pour la concertation et le travail en commun, des moyens pour permettre éventuellement un co-enseignement, des outils pédagogiques, mais aussi des situations d'apprentissages en petits effectifs permettant notamment de « rattraper » des élèves en difficulté. Nos mandats sur les effectifs restent d'actualité : 24 élèves par classe, 20 en éducation prioritaire.

Les disciplines doivent, sans hiérarchisation, préparer l'accès aux trois voies du lycée.

5.4 L'histoire des arts au collège, l'enseignement moral et civique au collège et au lycée doivent être inclus dans les programmes et ne doivent pas donner lieu à de nouveaux enseignements, ni à un horaire dédié dans les grilles horaires.

Congrès Reims - 2012

THEME 1

1.2.4. Territoire et mixité

...Il est urgent d'appliquer vraiment et de développer les mesures propres à favoriser la mixité sur tous les territoires en proposant notamment une offre éducative diversifiée et de qualité dans tous les EPLE...

...Il revendique au contraire une vraie relance de l'éducation prioritaire, fondée sur le principe que tous les élèves peuvent réussir et doivent être mis en situation d'y parvenir. Cela suppose d'y améliorer sensiblement les conditions d'études des élèves pour leur permettre d'entrer efficacement dans les apprentissages et les conditions d'enseignement pour favoriser la diversification des pratiques pédagogiques, mais aussi de doter de manière renforcée ces établissements en moyens humains....

...Les inégalités d'accès à des formations diversifiées se creusent ainsi alors qu'une réelle égalité exige un cadrage national de l'offre de formation et des efforts particuliers dans les secteurs fragiles et dans les zones rurales. Une étude doit être menée sur les établissements à faibles effectifs, qu'ils soient ruraux ou urbains. Là où le tissu économique est très restreint, comme en Polynésie française et dans les DOM, des pistes sont à explorer pour permettre une diversité réelle de la carte des formations (réel droit à la continuité territoriale)...

2.2.2. Un collège pour tous à conforter dans le second degré

... Pour le SNES, le collège doit rester la première étape du second degré et offrir aux élèves des disciplines qui évoluent et se différencient, sans toutefois ressembler totalement à celles du lycée, plus nombreuses et diversifiées...

2.2.3.1. Les contenus au collège

... Les disciplines doivent, sans hiérarchisation, préparer l'accès à ces trois voies du lycée. Dans cette perspective, le SNES doit réfléchir à l'introduction de nouveaux enseignements, parties prenantes de notre conception de la culture commune....

2.3.1. Analyse critique de la réforme Chatel des lycées

... Le SNES demande l'abandon de la réforme Chatel, un bilan de sa mise en place après un an et demi, l'ouverture d'un débat sur les finalités, les structures, les contenus du lycée avant d'en reprendre les programmes et les structures. Il portera ses propositions et son projet pour le lycée, articulant démocratisation et diversification.

2.3.2. Structure du lycée

...La diversification des voies, des séries et des spécialités reste un vecteur fondamental de la démocratisation qui doit être maintenu. Pour cela, le lycée doit offrir sur tout le territoire le choix entre différents chemins clairement identifiés, d'égales exigences, permettant par leur diversité de mettre tous les élèves en situation de réussite sans pour autant les enfermer dans des orientations irréversibles. La structure en voies et en séries (7) avec spécialisation progressive répond à cet impératif (8).

...Les disciplines nouvelles pour les élèves(11) doivent être introduites dès la Première, afin de permettre l'appropriation sur l'ensemble du cycle terminal....

2.3.3. Contenus au lycée

...Afin de transmettre une culture commune à l'ensemble des lycéens dans des voies diversifiées et d'éviter des ruptures avec les formations post-bac ou certains concours, les enseignements des disciplines générales doivent être poursuivis sur le cycle terminal avec des

contenus et des horaires adaptés à la série concernée, en préservant un éventail de poursuite d'étude suffisamment large....

THEME 2

2.2 Notre conception de l'autonomie et de la liberté pédagogique

... Elle doit permettre aux équipes de manière collégiale de mettre en œuvre la diversification pédagogique indispensable pour que l'établissement puisse faire atteindre aux élèves les objectifs communs à tous les établissements.

Congrès Perpignan - 2009

THEME 1

1.1. Une nouvelle dynamique à impulser

... Dans ce cadre le collège ne peut être la fin de la scolarité obligatoire, mais au contraire, pour le SNES, il est une étape par le chemin qui conduit à une formation qualifiante diversifiée selon les différentes voies de réussite au lycée....

1.3. Refuser les fatalismes sociaux et scolaires

... Lutter contre les inégalités, c'est développer une offre de formation équilibrée, diversifiée, également répartie sur l'ensemble du territoire avec des conditions d'enseignement égales partout...

2.1.3.1.1.

Le nouvel enseignement transversal d'histoire des arts, imposé sur injonction présidentielle sans aucune concertation, pour tous les élèves, sur l'ensemble du système éducatif à la rentrée 2009 induit, par les pourcentages imposés en collège en arts plastiques, éducation musicale et histoire, une transformation inacceptable de ces disciplines vers un enseignement du patrimoine, et un appauvrissement des pratiques artistiques, que le SNES appelle à refuser...

... La réalité de ce nouvel enseignement sera largement conditionnée par la forme et les modalités de son évaluation...

... Le SNES est favorable à l'accès à la culture artistique pour tous les élèves et considère qu'un enseignement d'histoire des arts peut être intéressant mais qu'il ne doit pas devenir une nouvelle discipline évaluée au brevet, ni permettre à certains élèves de valoriser une pratique artistique développée dans ou hors de l'école comme le précise un BO

2.1.6.3. ...

Dans le cadre de la diversification pédagogique qu'il revendique, le SNES renouvelle sa demande d'étendre les deux heures d'ATP à tous les niveaux du collège, sans réduction des horaires disciplinaires pour mettre en place des actions diversifiées d'aide aux élèves et de maintenir ces heures dans le service des enseignants. Avec des horaires d'enseignement suffisants, des possibilités de travail en groupes, des dédoublements, une diversification des approches et des pratiques pédagogiques, l'objectif à terme est bien que les élèves puissent se passer d'aide en dehors de la classe...

2.2. Le lycée

... Par structures, on entend les voies, les séries, les options, les passerelles et enfin la taille des classes et des groupes de TD ou TP. Pour lutter contre la hiérarchie des voies et des séries, il faut les

rendre toutes attractives en augmentant les débouchés vers toutes les formations supérieures : BTS, IUT, classes préparatoires, université.

2.2.2.

...Ouvrir les élèves à de nouveaux domaines, introduire des démarches et des objets nouveaux (étude des médias, sciences politiques, droit, questions relatives à l'éthique ou au développement durable par exemple) exige bien davantage la rénovation des programmes que l'introduction de nouvelles disciplines.

2.2.3.1.2.

... La série S doit retrouver une plus grande diversification à partir des disciplines scientifiques. Un accroissement de l'importance des disciplines scientifiques est souhaitable avec une diversification dès la Première...

...Ces nouveaux enseignements devraient être articulés aux disciplines formant l'ossature de la série (lettres, langues, philosophie, histoire-géographie) de manière à constituer des spécialisations possibles ouvrant à des cursus ultérieurs.

2.2.3.1.3.

... La nouveauté des options spécifiques est un levier qui leur permet de prendre conscience dans leur capacité de réussite. Dans le cycle terminal, l'horaire d'enseignement de ces disciplines doit permettre une réelle mise en situation des activités pratiques.

2.2.3.2.

...Par ailleurs, la proximité géographique intervient pour beaucoup dans les mécanismes d'orientation, il faut développer une offre de formation cohérente et diversifiée sur tout le territoire, en particulier offrir un réel choix d'options : langues vivantes étrangères et régionales diversifiées, langues anciennes, arts, technologiques...

Congrès Clermont - 2007

THEME 1

I.1. BESOINS, RECONNAISSANCE ET CADRE DE RECONNAISSANCE DES QUALIFICATIONS

...La diversité des disciplines de chaque série et de leurs évaluations garantit à ce diplôme un caractère généraliste permettant l'accès à une large palette d'orientations dans l'enseignement supérieur.

I.2.1.2 L'offre de formation

....À partir du schéma actuel (trois voies de formation au lycée menant au baccalauréat et construisant une culture commune par des voies diversifiées et ayant des vocations à des prolongements d'études différents), il convient de s'interroger sur les enrichissements structurels possibles : renforcement des séries actuelles, nouvelles séries, réactivation de passerelles réellement efficaces et performantes.

1.2.2 Les séries des lycées

... Les offres de formation dans les 3 voies doivent permettre un réel choix des élèves et étudiants sur tout le territoire ; il est nécessaire que les passerelles soient mises en place et utilisables.

...Les séries technologiques doivent être maintenues et développées, ainsi que les options de seconde avec un horaire suffisant et des couplages possibles.

.... Nous devons conserver une diversification à partir de thèmes d'étude diversifiés définis conformément au projet du SNES qui permet de s'appuyer sur les compétences et spécialités acquises par les collègues et sur un développement des équipements et de leur maintenance.

II. AU COLLÈGE ET AU LYCÉE, DÉVELOPPER LES CONDITIONS DE LA RÉUSSITE POUR TOUS

Les analyses du SNES sur les avancées et les limites du système éducatif, restent pertinentes, tout comme nos revendications en terme d'allègement des effectifs, de temps de travail en groupes, de diversification des approches et des pratiques pédagogiques, de travail avec tous les membres de l'équipe.

II.2.2.2.1 Le collège pour tous

Quelques enseignements optionnels doivent permettre un début de diversification mais à côté d'un large tronc commun qui garantisse à tous les élèves après la Troisième une poursuite d'études dans quelque voie du lycée que ce soit.

II.2.2.3.

Par ailleurs si elles devaient être expérimentées, des « options de découverte » pourraient être construites au carrefour de plusieurs disciplines sur des modalités pédagogiques diversifiées initiant à l'esprit et aux méthodes des séries sur lesquelles elles débouchent.

III.2.3. La réussite des élèves suppose aussi une carte des options et des formations sans discontinuité territoriale qui permette une plus grande mixité sociale.

... À ce titre, pour permettre aux jeunes de s'appuyer sur de multiples possibilités de réussite, les collèges qui concentrent les difficultés doivent pouvoir offrir une palette d'options au moins aussi riche qu'ailleurs ; les lycées des quartiers populaires doivent avoir une large gamme de sections et d'options, même si elles sont peu fréquentées.

Congrès le Mans - 2005

THEME 1

1.3.3 Quelle conception des disciplines ?

... La place des arts plastiques, de l'éducation musicale doit être reconnue, confortée, pérennisée. Leur caractère obligatoire ne doit en aucun cas être remis en cause, de l'école à la fin du collège, et une offre diversifiée en lycée doit être considérablement renforcée

1.4. Favoriser la réussite, diversifier les parcours de formation, diversifier les pratiques pédagogiques

...Il est essentiel de préserver et de développer la voie technologique dans la diversité qui est la sienne aujourd'hui, contre la volonté du ministère de la dénaturer et de réduire l'offre de formation...

1.4.1.1 Contre l'organisation d'un tri social au sein des collèges

...La Commission Thélot proposait une organisation des enseignements qui instaurait une spécialisation précoce des élèves. La loi Fillon en pose les jalons : elle prévoit une diversification des enseignements au collège, sans jamais l'annoncer ouvertement ni préciser comment elle compte l'organiser...

1.4.1.2 Une culture commune pour tous les élèves au collège

...L'accès de tous les élèves à une culture commune exigeante passe par des pratiques pédagogiques diversifiées ; la construction d'un collège de la réussite pour tous est incompatible avec les orientations précoces (avant la fin de la troisième) et avec la diversification des structures qui porte en elle le risque de recréation de filières ségréguatives. ...

...Les solutions pour favoriser, dans une optique égalitaire, l'appropriation par tous les élèves des savoirs et des outils intellectuels constitutifs de la culture commune sont pourtant connues : travail en petits groupes ponctuels, aide individualisée, diversification pédagogique, maintien d'horaires disciplinaires suffisants, réduction de la taille des classes....

...Tous les élèves doivent être scolarisés au collège, de la 6^e à la 3^e. Ils n'ont pas tous le même rapport aux savoirs scolaires. Les conduire tous à la réussite suppose une diversification des pratiques pédagogiques, des mesures de prévention précoce des difficultés, et d'aide sur l'ensemble de la scolarité.

Le SNES se donne pour mandat d'étude la possibilité d'une diversification des options qui n'amputent pas les enseignements obligatoires du tronc commun....

1.4.2 Le lycée général et technologique

La diversification des voies de formation dans le second cycle de l'enseignement secondaire (voie générale, voie technologique, voie professionnelle) a contribué à élever le niveau de formation générale, à démocratiser de façon incomplète, certes, mais non négligeable l'accès à la culture...

1.4.2.1 La Seconde

...Il est également indispensable que la totalité des actuels enseignements de détermination soit proposée dans les options de spécialisation et les options facultatives, et que ces enseignements soient réellement offerts dans les établissements. Il est vital de maintenir à tout le moins, la diversité des voies et des séries....

1.4.2.1.1 La série L

Le SNES exige une politique volontariste de développement de cette spécialité qui doit être offerte dans tous les établissements. Dans le même temps cette politique volontariste doit aussi concerner toutes les options et spécialités existantes.

1.4.2.3. Voie technologique: réformes en perspective

... La voie technologique a contribué au processus de démocratisation du second degré. Cela résulte des spécificités de cette voie: les séries sont construites à partir de champs technologiques diversifiés empruntés à la réalité technique, économique et sociale

1.4.4.3 Diversification de l'offre

L'absence d'une offre diversifiée de langues vivantes, donc d'un choix donné aux familles est, aujourd'hui, en France, dans l'enseignement public, inacceptable.

Malgré les effets d'annonce des gouvernements successifs, la carte des langues est devenue une peau de chagrin au fil des années. Des choix budgétaires et utilitaristes, la création de pôles ... ont conduit à aggraver une situation déjà fort critique auparavant.

La mise en place de l'enseignement obligatoire d'une LV en primaire renforce, en l'absence d'un vivier

suffisant de professeurs des écoles qualifiés, le " presque tout anglais". « La nécessaire continuité de l'étude au collège de la langue apprise à l'école primaire », telle qu'elle est inscrite dans la loi d'orientation et dans la circulaire de rentrée 2005, va conduire les familles à choisir l'anglais (offert partout) plutôt que de miser sur d'hypothétiques ouvertures ou de prendre le risque d'envoyer leurs enfants dans des établissements hors secteurs. On constate, dans les faits, que la mise en place de pôles au "profit des langues moins enseignées", présentée par le ministère comme la seule manière de préserver la diversification, aboutit à un renoncement des familles et contribue à un réel effondrement de l'enseignement de l'allemand et du russe. Quant aux langues régionales, leur enseignement va être lui aussi davantage fragilisé...

...Les enseignants existent pour offrir une offre diversifiée mais en dépit des beaux discours médiatisés, le ministère a fait le choix d'une vision utilitariste de l'enseignement des langues.